

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES AVEC LA CAF DE LA SOMME 2024



JANVIER

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

à partir du 10/12/2023 pour les EAJE

CAF: appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2024

à partir du 17/12/2023 pour les ALSH

CAF: appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2024

à partir du 17/01/2024 pour les EAJE et **ALSH**

CAF: appel des données financières et d'activité réelles 2023

RENOUVELLEMENT CONVENTION

à partir de janvier

CAF: envoi des demandes de pièces et dossier de renouvellement de conventions

AIDE À LA STRUCTURE

Pour les ALSH et uniquement pendant les périodes de vacances scolaires

Montant 2024 : 3,50€/jour ou 1,50€/demiiournée



FÉVRIER

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

02/02/2024

Date limite de retour des dossiers pour passage en CAS de mars 2024

Avant le 08/02/2024 pour les EAJE

PARTENAIRES: échéance déclaration des données prévisionnelles 2024

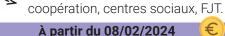
Avant le 15/02/2024 pour les ALSH

PARTENAIRES : échéance déclaration des données prévisionnelles 2024

PAIEMENT DES ACOMPTES

à partir du 01/02/2024







CAF: versement du 1er acompte pour les accueils de loisirs

BILAN D'ACTIVITÉ 2023

Fin février

PARTENAIRES: retour des bilans 2023 des actions Prestation de service jeunes

ENOUÊTE

à partir de février 2024

CAF: ouverture de la campagne de collecte annuelle des données EAJE: Filoué

MARS

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

Avant le 26/02/2024

PARTENAIRES : échéance déclaration des données réelles 2023 pour les EAJE et Al SH

Avant le 22/03/2024

Date limite de réponse appel à projet « Sorties en familles » et « Favoriser les départs en vacances de familles »

PAIEMENT DES ACOMPTES

à partir du 01/02/2024 pour les EAJE, RPE, LAEP, médiations familiales, aide à domicile, espaces de rencontre



CAF: versement du 1er acompte pour les prestations de service (EAJE) sous réserve de la déclaration du prévisionnel

à partir du 08/02/2024 pour les ALSH, PS Jeunes



CAF: versement du 1er acompte pour les prestations de service (ALSH) sous réserve de la déclaration du prévisionnel

AVRIL

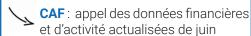
25/04/2024

PARTENAIRES: date limite de retour des dossiers pour passage en CAS de juin 2024

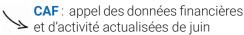
JUIN

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 09/06/2024 pour les EAJE



à partir du 16/06/2024 pour les ALSH



APPEL À PROJETS

Avant le 02/06/2024

PARTENAIRES : date limite de réponse aux appels à projet :

- · « favoriser l'accès aux loisirs en accompagnant la mobilité dans les zones rurales »
- « appel à projet jeunes 11-17 ans »
- « promouvoir le développement durable au sein des EAJE PSU de la Somme »

ENQUÊTE

à partir de février 2024



CAF: clôture de la campagne de collecte annuelle des données

EAJE: Filoué



LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES AVEC LA CAF DE LA SOMME 2024



JUILLET

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

Avant le 04/07/2024 pour les EAJE

PARTENAIRES: échéance déclaration des données actualisées de janvier à juin 2024

Avant le 11/07/2024 pour les ALSH

PARTENAIRES: échéance déclaration des données actualisées de janvier à juin 2024

AOUT

16/08/2024

PARTENAIRES : date limite de retour des dossiers pour passage en CAS de septembre 2024

SEPTEMBRE

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

À partir du 08/09/2023 pour les EAJE

PARTENAIRES : appel déclaration des données actualisées de janvier à septembre 2024

À partir du 15/09/2023 pour les ALSH

PARTENAIRES appel déclaration des données actualisées de janvier à septembre 2024

Date butoir pour envoi du recueil de données pour l'aide à la structure

27/09/2024

Date limite du dépôt du bilan de l'appel à projet « vacances en famille »

OCTOBRE

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

15/10/2024 pour les EAJE

PARTENAIRES : échéance déclaration des données actualisées de ianvier à septembre 2024

À partir du 10/10/2024 pour les ALSH

PARTENAIRES déclaration appel des données actualisées de janvier à septembre 2024

NOVEMBRE

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

à partir du 15/11/2024



CAF: appel des données financières et d'activités actualisées novembre pour quelques EAJE

A partir du 15/11/2024

Versement du 2ème acompte pour les crèches

A partir du 30/11/2024

Versement du 2ème acompte pour les accueils de loisirs, Rpe, LAEP, Ps jeunes, médiation familiale, espace de rencontre, chargé de coopération, centres sociaux, FJT

PAIEMENT DES ACOMPTES

à partir du 30/11/2024



CAF: versement du 2e acompte pour les prestations de service (EAJE, ALSH) sous réserve de la validation des données actualisées de septembre

DÉCEMBRE

PS: DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

à partir du 15/12/2024



CAF: appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2025

A partir du 15/12/2024

Versement du 2ème acompte pour l'aide à domicile

APPEL À PROJETS

Fin décembre



CAF: lancement du recensement des projets et des appels à projets 2025

Informez-vous dans la rubrique partenaires locaux de la Caf de la Somme



Retrouvez la Caf sur Facebook @cafsomme



Retrouvez la Caf de la Somme sur LinkedIn

IMPORTANT:

Pendant la durée de la convention, le gestionnaire s'engage!

- > une échéance respectée, c'est un droit traité plus rapidement
- > tout changement de situation se déclare à la Caf (statuts, règlement, fonctionnement de l'équipement, activité, budget, etp...)
- > une déclaration au plus juste des besoins réels c'est : Moins de risque d'indu ou de sous-évaluation de la prestation de service Une justification des fonds utilisés auprès des instances de tutelle et de contrôle Une qualité de traitement des droits ok